



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 3 décembre 2020

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 38

Votants : 72 (dont 34 procurations)

N°27

OBJET :

COHESION SOCIALE

CONTRAT DE VILLE

PROGRAMMATION
2020

(FONCTIONNEMENT -
INVESTISSEMENT)

Rendue exécutoire :

Reçue en Sous-Préfecture

le : 14 DEC. 2020

Publiée ou notifiée

le : 14 DEC. 2020

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET, Jean-Sébastien LALOY, Caroline BARDOT, Joseph KUCHNA, Michèle CHARASSE, François SENNEPIN, Nicole COULANGE, Michel MARIEN, Nathalie CHAMOUX BOUILLON, Jean-Marc GERMANANGUE, Marilyne MORGAND, Bernard AGUIAR, Charlotte BENOIT, Jean-Claude BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Romain LOPEZ, Jacques TERRACOL, Ludivine DUFRAISE, Olivier ROYER, Christine MAGNAUD, Franck GONZALES, Philippe COLAS, Thierry WIRTH, Thierry LAPLACE, Annie CORNE, Pascal DEVOS, Jean-François CHAUFFRIAS, Séverine THOMAS-MOLLON, Jean-Dominique BARRAUD, Jean-Pierre RAYMOND (sauf pour la délibération n°50), Christophe DUMONT, Sandrine MORIER-MIZOULE, Alexis MAYET, Jacques BLETTERY, Sylvain BRUNO, Christine BOUARD, Jean-Pierre SIGAUD, Isabelle RECHARD, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

Mmes et MM. Monique GIRAUD à Romain LOPEZ, Françoise DUBESSAY à François SENNEPIN, Michel LAURENT à Franck GONZALES, Elisabeth BARGE à François SENNEPIN, Alain VENUAT à Franck GONZALES, Ariane MILET à Jean-Dominique BARRAUD, Hadrien FAYET à Nathalie CHAMOUX BOUILLON, Bertrand BAYLAUCQ à Jean-Sébastien LALOY, Annie DAUPHIN à Annie CORNE, François HUGUET à Jean-Claude BRAT, Jean-Louis LONG à Nicole COULANGE, Marie CHATELAIS à Annie CORNE, Benjamin BAFOIL à Jean-Sébastien LALOY, Marie-José MORIER à Nicole COULANGE, Jean-Marc BOUREL à Sandrine MORIER-MIZOULE, Véronique TRIBOULET à Thierry LAPLACE, Romain DEJEAN à Christine MAGNAUD, Jean-Michel MEUNIER à Elisabeth CUISSET, Laure GUERRY à Joseph KUCHNA, Yves-Jean BIGNON à Charlotte BENOIT, Jean-Philippe SALAT à Charlotte BENOIT, Evelyne VOITELLIER à Bernard AGUIAR, Jean ALMAZAN à Jean-Dominique BARRAUD, Anne-Sophie RAVACHE à Caroline BARDOT, Valérie LASSALLE à Elisabeth CUISSET, Patrick BLETHON à Frédéric AGUILERA, Pauline TIROT à Sandrine MORIER-MIZOULE, Henri SARRE à Caroline BARDOT, Corinne IBARRA à Michèle CHARASSE, Alexis BOUTRY à Jean-Marc GERMANANGUE, Linda PELISSIER à Marilyne MORGAND, Claude MALHURET à Frédéric AGUILERA, Bernard KAJDAN à Jacques BLETTERY, Sylvie DUBREUIL à Jacques BLETTERY.

Absents excusés :

Mme et MM. François SZYPULA, Patrick SEROR, Alexandre GIRAUD, Pierre BONNET, Christiane LEPRAT.

Secrétaire : M. Jean-Claude BRAT.

Monsieur le Président,

.../...

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté de création et les statuts de Vichy Communauté,

Vu le projet d'agglomération et notamment ses orientations en matière de cohésion sociale,

Vu la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, qui refonde la politique de la ville notamment sur la base d'un nouveau contrat reposant sur 3 piliers : social, urbain, économique,

Vu le contrat de ville de l'agglomération de Vichy, signé le 2 octobre 2015, et notamment son article 6 qui prévoit que :

« Afin de garantir un projet de territoire co-construit et d'articuler les orientations stratégiques, les objectifs et les programmes d'actions opérationnels des différents piliers, sont identifiés les « opérateurs uniques » suivants :

- Les centres sociaux Barjavel (Les Ailes-Vichy) ; la Passerelle (partie cussétoise du quartier prioritaire « cœur d'agglo ») et le CCAS de Vichy (partie vichyssoise du « cœur d'agglo »), pour toutes les actions relevant de l'animation des quartiers,*
- Le Programme de Réussite Educative (PRE) pour toutes les actions individuelles qui relèvent de la réussite éducative,*
- La coordination des Réseaux d'Education Prioritaire (REP) pour toutes les actions qui relèvent de la réussite éducative dans le cadre scolaire,*
- L'équipe projet « Programme de Rénovation Urbaine » pour les questions relevant spécifiquement du programme de rénovation urbaine du quartier de Presles,*
- Le Service Public de l'Emploi de Proximité (SPEP), pour les actions relevant du développement économique et de l'emploi. »,*

Vu l'appel à projet lancé en novembre 2019 afin d'élaborer la programmation 2020 du contrat de ville de l'agglomération de Vichy,

Vu l'examen par la commission N°3 « cohésion sociale et santé », réunie le 9 novembre 2020,

Considérant que certaines actions relevant du pilier 1 ou du pilier 2 font appel à des crédits d'investissement,

Considérant que toutes les actions relevant du pilier 3 (emploi et développement économique) seront examinées et éventuellement subventionnées par Vichy Communauté dans le cadre du PLIE,

Considérant le rôle de la Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale (MOUS) qui anime et assure le suivi administratif et financier du contrat de ville,

Propose au Conseil Communautaire :

- 1/ de confier aux opérateurs uniques (cités ci-dessus), sur la base d'une proposition de programme d'actions élaboré en fonction de leurs priorités et dans les conditions définies ci-dessous- la responsabilité de proposer une répartition des crédits mobilisé par Vichy Communauté pour accompagner les actions retenues dans le cadre de la programmation 2020 à la suite de l'appel à projets.

Proposition de ventilation de crédits 2020 alloués aux « opérateurs uniques », au titre de la programmation 2020 du contrat de ville, notamment pour un montant de 38 000 € :

Quartiers politique de la ville (QPV)	Opérateurs uniques identifiés dans le contrat de ville	Organismes percevant la subvention pour le compte de l'opérateur unique	Montant
Les Ailes-Port Charmeil	Centre Social René Barjavel	CCAS de Vichy	11 000 €
Cœur d'Agglo / Vichy	Centre Social La Passerelle	Ville de Cusset €	11 000 €
Cœur d'Agglo / Cusset (Presles/Arçins)	CCAS de Vichy	CCAS de Vichy	8 000
QPV Vichy et Cusset	Programme de Réussite Educative (PRE)	Caisse des Ecoles de Cusset	8 000

Total	38 000 €
--------------	-----------------

- 2/ d'allouer une subvention **d'investissement** dans les conditions suivantes :

Porteur de projet	descriptif	Montant
Association TRANSMETTRE	Acquisition de mobilier de bureau	2 700 € €
Vichy Comédie	Centre Social La Passerelle	12 500 €
Conseil Citoyen Cœur Agglo Vichy	Acquisition d'un vidéo projecteur	637 €
Comité de Quartier les Ailes/ Port Charmeil	Acquisition de tablettes tactiles	1 000 €
Banque Alimentaire	Acquisition de 2 véhicules frigorifiques et utilitaires	21 850 €

●3/ de solliciter auprès de l'Etat une subvention de 15 000 € au titre de sa participation au financement de la Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale (MOUS),

●4/ de l'autoriser –ou M. le Vice-Président délégué- à signer tous documents contractuels liés à la présente programmation,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- adopte ces propositions,
- dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget primitif 2020,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 03 décembre 2020.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 27 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 03/12/2020

Objet de l'acte : COHESION SOCIALE CONTRAT DE VILLE - PROGRAMMATION 2020
(FONCTIONNEMENT - INVESTISSEMENT)

.....

Date de décision: 03/12/2020

Date de réception de l'accusé 14/12/2020

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 03DEC2020_27

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20201203-03DEC2020_27-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .5

Domaines de compétences par themes

Politique de la ville-habitat-logement

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....

Nom du fichier : 27.pdf (99_DE-003-200071363-20201203-03DEC2020_27-DE-
1-1_1.pdf)